

DIRECTIVES AUX AUTEURES ET AUTEURS POUR LES RÉSUMÉS STRUCTURÉS

Les auteures et auteurs sont invités à soumettre **un résumé structuré** en anglais ou en français via le portail de gestion des articles — Oxford Abstracts — au plus tard **le 17 novembre 2025**. Afin de répondre aux exigences d'indexation de Scopus, les soumissions en français doivent également inclure une version anglaise du résumé et du titre. Les auteures et auteurs devront soumettre les composantes du résumé structuré, comme indiqué ci-dessous, dans les sections correspondantes du formulaire Oxford Abstracts. Le nombre total de mots du résumé est limité à 500 (références exclues). Un style d'écriture clair, direct et factuel est plus adapté aux résumés structurés qu'un style narratif ou conversationnel d'un seul paragraphe, généralement utilisé dans les résumés non structurés.

Cette année, une nouvelle approche est adoptée, soit **trois volets de soumissions**, au lieu de deux habituellement. Veuillez lire attentivement la description de chaque volet. Tous les volets sont considérés comme équivalents et n'ont aucune incidence sur le processus d'évaluation ni sur l'attribution des formats de présentation. Les auteures et auteurs devront choisir le volet auquel ils soumettront leur proposition. Les trois volets ont été conçus pour mieux refléter la diversité des méthodologies de recherche, des approches pédagogiques et des contributions savantes dans le travail de nos membres. Toutes les soumissions doivent traiter de questions liées à la formation en ingénierie. Ensemble, les soumissions contribueront à l'amélioration des pratiques pédagogiques dans les écoles de génie ainsi qu'au développement de la recherche en éducation, en ingénierie et des approches savantes en enseignement et apprentissage en génie, en tant que domaines d'études.

1. **Volet « Pratique »** – L'objectif principal de ce volet est de partager une pratique éducative mise en œuvre dans des cours de génie, des activités parascolaires ou des programmes d'ingénierie. Ces pratiques peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur des salles de classe. Elles peuvent correspondre à des interventions pédagogiques déjà mises en place, ou à la conception d'une nouvelle méthode ou d'un nouvel outil éducatif destiné aux personnes étudiantes en génie (mais pas encore implanté). Elles peuvent également porter sur une nouvelle pratique liée à votre rôle en tant que professeures et professeurs. Ces pratiques n'ont pas besoin d'être entièrement réservées aux communautés en éducation en ingénierie, mais leur description dans la soumission doit s'appuyer sur la littérature pertinente afin de démontrer leur apport significatif aux connaissances. Les soumissions dans ce volet doivent inclure un objectif clair et/ou une question de recherche en lien avec la pratique abordée, ainsi qu'une réflexion critique sur cette pratique. Il est fortement recommandé que ces articles incluent des données empiriques permettant d'évaluer le succès, l'échec et/ou les défis liés à la pratique. Les auteures et auteurs qui présentent des données recueillies auprès d'êtres humains (p. ex., personnes étudiantes, professeures et professeurs, personnel, membres de la communauté) doivent démontrer leur conformité aux politiques éthiques de recherche de leur établissement. Voir plus de détails dans la section « Soumission impliquant des êtres humains ».
2. **Volet « Recherche »** – Les articles soumis dans ce volet doivent présenter une enquête systématique sur des sujets liés à l'éducation en ingénierie. Ces sujets peuvent inclure, sans s'y limiter à : la façon dont le génie est appris et enseigné; la promotion de l'équité, de l'inclusion et de la décolonisation; l'évaluation des résultats d'apprentissage et de la préparation à la

carrière; la compréhension des expériences et du développement des personnes étudiantes et du corps professoral. Les articles de ce volet doivent s'appuyer sur la littérature pertinente, présenter un cadre théorique ou conceptuel, des questions de recherche claires et des méthodes appropriées (qualitatives, quantitatives ou mixtes) démontrant une rigueur méthodologique. Les auteures et auteurs qui présentent des données recueillies auprès d'êtres humains (p. ex., personnes étudiantes, professeures et professeurs, personnel, membres de la communauté) doivent inclure, dans leur article final, le numéro du protocole de recherche approuvé par le comité d'éthique de la recherche de leur établissement.

3. **Volet « Article conceptuel »** – Les soumissions à ce volet sont consacrées à la discussion de questions conceptuelles liées à l'éducation en ingénierie. Les auteures et auteurs peuvent présenter une position ou une idée ayant fait l'objet de peu de discussions, ou s'inscrivant dans un débat en cours dans le domaine de l'éducation en ingénierie. Ces discussions peuvent s'appuyer sur des perspectives théoriques existantes, sur des observations de pratiques fondées sur des données probantes ou sur une recension des écrits. Les arguments développés doivent être solidement ancrés dans la littérature pertinente. Les articles présentant une recension systématique ou exploratoire des écrits doivent être soumis dans ce volet. Les contributions dans ce volet doivent démontrer la pertinence du sujet, l'utilisation de la littérature savante, la justesse des interprétations et la cohérence conceptuelle. Habituellement, les articles de ce volet ne présentent pas de résultats issus de la collecte de données auprès d'êtres humains; toutefois, si des auteures et auteurs incluent des données empiriques recueillies pour appuyer leurs arguments, ils doivent démontrer que leur travail est conforme aux politiques éthiques de recherche de leur établissement.

Un résumé structuré pour le volet « Pratique » doit inclure les composantes suivantes :

- **Contexte :** Décrire brièvement le contexte et la motivation du travail.
- **Objectif de la pratique et question de recherche ou hypothèse :** Expliquer l'objectif de la pratique et/ou formuler une question de recherche ou une hypothèse.
- **Description de la nouvelle pratique :** Décrire l'intervention pédagogique déjà mise en œuvre, une nouvelle méthode ou un nouvel outil éducatif conçu, ou tout autre type de nouvelle pratique éducative. Utiliser la littérature pertinente pour démontrer en quoi cette pratique constitue une contribution significative aux connaissances.
- **Démarche :** Lorsque pertinent, expliquer comment l'impact de l'intervention pédagogique ou de la nouvelle pratique a été évalué, ou comment la nouvelle méthode ou le nouvel outil a été conçu ou élaboré.
- **Discussion et conclusions :** Présenter les succès, échecs, observations et/ou défis liés à la pratique et fournir une réflexion critique sur celle-ci.

Un résumé structuré pour le volet « Recherche » doit inclure les composantes suivantes :

- **Contexte :** Décrire le contexte et la motivation de l'étude, et identifier les lacunes dans la littérature pertinente.
- **Question de recherche et cadre de référence :** Expliquer le cadre théorique ou conceptuel qui sous-tend l'étude et énoncer clairement la ou les questions de recherche.
- **Conception et méthodes de recherche :** Fournir des détails sur la façon dont la recherche a été menée, y compris la conception de la recherche, les sources de données, ainsi que les

méthodes de collecte et d'analyse des données.

- **Résultats** : Résumer les résultats (attendus ou obtenus) de la recherche.
- **Discussion et conclusions** : Discuter des principales implications ou contributions des résultats (attendus ou obtenus) pour la littérature et la pratique pertinentes.

Un résumé structuré pour le volet « Article conceptuel » doit inclure les composantes suivantes :

- **Contexte** : Décrire brièvement le contexte et la motivation du travail.
- **Objectif de la soumission et question de recherche** : Expliquer l'objectif de la soumission et formuler une question de recherche.
- **Démarche** : Expliquer l'approche adoptée pour atteindre l'objectif, incluant l'utilisation de perspectives théoriques, la synthèse d'observations fondées sur des données probantes et/ou une recension des écrits. Pour les recensions systématiques ou exploratoires autonomes, décrire les méthodes utilisées pour identifier la littérature pertinente, y compris les critères d'inclusion et d'exclusion.
- **Principales affirmations ou constats** : Résumer les principales affirmations ou constats issus de la recension.
- **Discussion et conclusions** : Expliquer l'importance du travail et discuter de ses implications pour l'éducation en ingénierie.

Mots-clés

Inclure de trois à cinq mots-clés pour chaque soumission, en tenant compte du contexte/sujet/thème, de l'objectif/cible/motivation et de l'approche de recherche. Les mots-clés peuvent être des expressions composées de plusieurs mots. Les auteures et auteurs sont encouragés à sélectionner des mots-clés dans la Taxonomie de la recherche en éducation en ingénierie (Regents of the University of Michigan, 2013, <https://taxonomy.engin.umich.edu/taxonomy/>) lorsque cela est pertinent, mais peuvent également choisir leurs propres mots-clés au besoin.

Soumissions impliquant des participants humains

Selon l'Énoncé de la Déclaration de politique des trois conseils, la recherche impliquant des données recueillies auprès d'êtres humains (p. ex., utilisation de réponses à des sondages, d'entrevues, de travaux ou de notes de personnes étudiantes, d'enregistrements audio/vidéo de personnes étudiantes, de réponses des personnes étudiantes à des évaluations d'apprentissage, de données recueillies à partir d'appareils placés sur des êtres humains, etc.) doit obtenir une approbation éthique institutionnelle, à moins qu'une exemption ne soit accordée par le comité d'éthique de la recherche (CER) de l'établissement des auteures et auteurs. Il incombe aux auteures et auteurs de consulter leur CER institutionnel afin de s'assurer que leur soumission est conforme aux politiques institutionnelles en matière d'éthique de la recherche.

Veuillez respecter les attentes éthiques suivantes pour les projets qui impliquent la collecte de données auprès d'êtres humains.

Pour les articles du volet « Recherche » :

Les auteures et auteurs qui présentent des données recueillies auprès d'êtres humains doivent avoir obtenu l'approbation de leur CER et inclure le numéro du protocole de recherche dans la section méthodologie de l'article final ainsi que sur les diapositives de présentation ou sur l'affiche. Si, au moment de la soumission de l'article complet ou de la présentation par affiche/communication éclair,

vous projet n'a pas reçu d'approbation éthique, vous ne devez pas présenter de données recueillies auprès d'êtres humains dans votre article, votre affiche ou vos diapositives. Cela peut signifier que vous devrez retirer votre soumission des actes de la conférence ou du programme de la conférence.

Pour les articles du volet « Pratique » (et pour les articles du volet « Articles conceptuels », s'ils impliquent des données recueillies auprès d'êtres humains) :

- Si votre étude exige une évaluation éthique par le CER de l'établissement où les données ont été recueillies auprès d'êtres humains, vous devez obtenir l'approbation avant de procéder à la collecte des données. Si vous utilisez des informations initialement recueillies à d'autres fins que la recherche présentée dans votre article (p. ex., des évaluations d'apprentissage de vos personnes étudiantes), vous devez obtenir l'approbation du CER pour l'utilisation secondaire de ces données. Dans les deux cas, vous devez inclure le numéro de protocole de recherche dans l'article complet et indiquer que vous avez reçu l'approbation de votre CER institutionnel.
- Si votre projet impliquait des données recueillies auprès d'êtres humains, mais a été exempté d'une évaluation éthique par le CER de votre établissement, vous devez inclure une note à propos de cette exemption dans la section méthodologie de votre article final. Si vous présentez vos travaux sans article complet, vous devez inclure une mention de l'exemption sur votre affiche ou dans vos diapositives de présentation.
- Si, au moment de la soumission de l'article final, votre projet n'a pas obtenu l'approbation éthique ou si vous n'avez pas inclus la mention d'exemption dans votre article, vous ne devez pas inclure les données recueillies auprès d'êtres humains dans votre article, votre affiche ou vos diapositives. Cela peut signifier que vous devrez retirer votre soumission des actes de la conférence ou du programme de la conférence.

Dans tous les cas, lors de la soumission de votre résumé structuré via Oxford Abstracts, il vous sera demandé d'indiquer :

- Mon projet n'impliquait pas de données recueillies auprès d'êtres humains.
- Mon projet impliquait des données recueillies auprès d'êtres humains, relève du volet « Pratique » ou « Articles conceptuels », et a été exempté d'une évaluation éthique par le comité d'éthique de la recherche de mon établissement.
- Une évaluation éthique est requise pour mon projet, et l'approbation a été accordée.
- Une évaluation éthique est requise pour mon projet, et l'approbation est en attente.

Dans tous les cas, au moment de la soumission de l'article final, si vous présentez des données recueillies auprès d'êtres humains, il vous sera demandé de fournir :

- le numéro du protocole éthique approuvé par le CER de votre établissement
- ou
- une preuve provenant du CER de votre établissement indiquant que votre projet est exempté d'une évaluation éthique. Cette preuve peut prendre la forme d'une lettre, d'un courriel ou du résultat d'un outil d'autoévaluation fourni par le CER de votre établissement.

Si vous ne pouvez fournir aucune de ces preuves, votre article sera retiré.

Si votre soumission est une communication éclair ou une affiche sans article, il vous sera demandé si vous présenterez des données recueillies auprès d'êtres humains. Le cas échéant, vos diapositives ou

vosre affiche doivent inclure le numéro du protocole éthique approuvé par le CER de votre établissement ou une mention indiquant que votre projet est exempté d'une évaluation éthique conformément aux politiques de recherche éthique de votre établissement.

Anonymisation de la soumission

Comme toutes les soumissions feront l'objet d'un processus d'évaluation par les pairs à double insu (anonyme), nous demandons de retirer toute information permettant d'identifier les auteures et auteurs. Les informations identifiables peuvent inclure les noms des auteures et auteurs, leurs publications, leur affiliation institutionnelle ou à un programme, le site de l'étude et toute autre information pouvant révéler l'identité des auteures et auteurs. Vous pouvez utiliser, le cas échéant, les méthodes suivantes pour anonymiser votre soumission :

- Supprimer ou masquer tous les noms d'auteures et auteurs, adresses courriel et affiliations en utilisant le format [Auteur] ou [Masqué]. Par exemple, si vous masquez le nom de la première auteure ou auteur, remplacez-le par [Auteur 1].
- Supprimer les remerciements.
- Anonymiser ou masquer les sources de financement en indiquant : « Ce travail a été financé par [détails omis pour l'évaluation à double insu] ».
- Masquer toute citation de vos propres travaux dans la liste de références qui pourrait permettre de vous identifier.
- Utiliser la troisième personne pour les autocitations. Par exemple, écrire « [1] a montré ... » et non « nous avons montré précédemment dans [1] ... ». Dans ce cas, vous ne masquerez pas la citation dans la liste de références.
- Supprimer les informations identifiables des métadonnées dans le PDF. Pour ce faire, consultez les propriétés du document dans le fichier PDF de votre soumission, sélectionnez les champs à supprimer et enregistrez à nouveau le fichier.

Lors de la soumission de votre résumé structuré et de l'article final sur le formulaire de soumission, il vous sera demandé d'indiquer :

- Pour les besoins de l'évaluation par les pairs à double insu, je confirme que la soumission ne contient aucune information permettant d'identifier les auteures et auteurs, tels que leurs noms et leur affiliation institutionnelle.

Approbation des auteures et auteurs

Lors de la soumission du résumé structuré et de l'article final, il vous sera demandé d'indiquer :

- Je confirme que cette soumission a été approuvée par tous les auteures et auteurs.

Options de présentation

Les auteures et auteurs peuvent choisir de soumettre un article complet (5 à 8 pages, références et annexes non incluses) pour publication dans les actes de la conférence, ou de ne pas soumettre d'article. Les auteures et auteurs peuvent présenter leur travail selon les formats suivants :

- **Communications orales (12 minutes de présentation + 8 minutes de questions-réponses) :** Ces sessions permettent aux auteures et auteurs de présenter un aperçu concis de leur travail plus vaste ou plus approfondi à l'aide de diapositives, suivi des questions de l'audience. Les auteures et auteurs dont la communication orale est acceptée devront soumettre un article complet.

- **Communications éclair (5 minutes de présentation + 5 minutes de questions-réponses) :** Ce format rapide permet de présenter les idées et résultats clés, idéal pour des travaux à petite échelle, de qualités achevées, ainsi que pour des travaux en cours ou des recherches en phase initiale. La soumission d'un article complet pour publication dans les actes de l'ACÉG-CEE est facultative, mais fortement encouragée pour celles et ceux qui choisissent ce type de présentation.
- **Présentation par affiche :** Idéale pour des discussions interactives et prolongées entre les personnes participantes. Les affiches doivent transmettre visuellement les idées et résultats. Les auteures et auteurs peuvent également choisir de soumettre un article complet pour publication dans les actes.

Dans le but de permettre aux personnes participantes de découvrir une plus grande variété de travaux en programmant un nombre réduit de sessions parallèles, nous allons ajuster la répartition des durées des présentations. **Un plus grand nombre de soumissions se verra proposer des communications éclair, tandis que moins de communications orales seront programmées.** La priorité pour les communications orales sera donnée aux travaux plus vastes ou plus approfondis présentant un intérêt général. Les communications éclair seront proposées à de nombreuses soumissions de grande qualité, y compris des travaux à plus petite échelle complétés et accompagnés d'un article complet.